

## Préambule

Sur Internet comme ailleurs, les activités et la navigation laissent des traces. Toute action entreprise sur Internet entraîne la création de fichiers, stockés quelque part, qu'il s'agisse de bases de données ou de cookies. Certaines de ces données sont recueillies et utilisées par des entreprises. D'autres sont mises en ligne par les internautes eux-mêmes ; c'est de celles-ci dont il est plus précisément question dans cet épisode.

Avec l'expansion des réseaux sociaux, des blogs et des téléphones mobiles qui permettent de prendre des images, des vidéos, et de diffuser en quelques instants des scènes qui peuvent relever de la sphère intime, cette problématique des traces et de la vie privée prend une nouvelle ampleur pour les enfants. En effet, ces applications font exploser le nombre d'informations personnelles laissées par les internautes et accessibles sans limitation de durée sur Internet. Des informations sur lesquelles l'internaute a peu de maîtrise puisque, une fois publiées, elles peuvent circuler, être copiées, modifiées et exploitées très rapidement, en dehors du réseau d'amis auquel elles étaient initialement destinées.

Le risque pour les jeunes est ici de perdre la maîtrise de leur image numérique et d'éléments relevant de leur identité civile et de leur vie privée. Ils doivent donc apprendre à connaître les règles du jeu et à utiliser ces nouveaux outils en connaissance de cause. L'une des difficultés est que les jeunes ont parfois du mal à se projeter dans le futur.

Premier pas pour les jeunes internautes : comprendre comment circule l'information et la notion d'espace public, mais aussi réfléchir un instant avant de cliquer pour faire en sorte qu'ils cessent de s'exposer et d'exposer les autres sans mesurer les conséquences de leurs actions. Leur e-réputation et celle de leurs amis sont en jeu ! Sans compter que la circulation d'images, textes et vidéos peut alimenter des cas de harcèlement. Et quelques années plus tard, les traces laissées sur Internet pourraient nuire à leur vie privée, professionnelle ou citoyenne.

## Objectifs généraux

- Aborder les notions d'identités numériques, de traces et d'image de soi
- Prendre conscience des traces laissées sur internet

## Objectifs spécifiques

- S'interroger sur les différentes sortes d'informations privées disponibles sur internet
- S'interroger sur les informations communiquées sciemment dans un formulaire
- Identifier les relations entre publication et réputation
- Parler de diffusion, duplication, détournement de données

## Domaines du B2i abordés

- Adopter une attitude responsable
- Publier

### Thèmes abordés

- E-réputation
- Espace public versus privé
- Traces

### Ressource utilisée

- Épisode Vinz et Lou sur Internet « Internet, quelle mémoire » (2 minutes)

### Versions disponibles

- Versions accessibles : langue des signes française (LSF), langue française parlée complétée (LfPC), sous-titrage, audio-description

### Durée de l'atelier

- Entre 30 minutes et 1 heure

### Modalité

- Atelier en mode collectif

### Matériel nécessaire

Documentation pédagogique réalisée par Tralalere, dans le cadre d'Internet Sans Crainte, avec le soutien de la Commission européenne et du ministère de l'éducation nationale

Document sous licence Creative Commons BY-NC-SA 3.0 FR

- Un ordinateur connecté
- Un vidéoprojecteur ou TNI

## DÉROULEMENT DE L'ATELIER

### 1 Faire émerger les représentations / la parole

Avant de lancer l'atelier, rappeler les règles de prise de parole :



- **On écoute** les autres, tout le monde doit pouvoir prendre la parole.
- **On respecte** les limites de la liberté d'expression : pas de propos injurieux, pas de moqueries. Chacun a le droit de formuler ses impressions, ses pensées, ses ressentis et ses questions en étant respecté.
- **On s'engage à ne pas répéter** les propos échangés pendant l'atelier, en particulier ceux qui auraient trait à la vie privée.

Exemples de questions, partir des représentations et connaissances des enfants :

- Vous arrive-t-il de publier des informations vous concernant sur Internet ? Sur quels sites, plateformes, jeux ?
- Savez-vous ce qu'elles deviennent ?
- Quelles sont d'après vous les informations que l'on peut donner sans souci.
- Et celles qu'il vaut mieux garder pour soi ?
- Doit-on tout remplir dans un formulaire d'inscription ?
- Aimerez-vous que dans 10 ou 20 ans, votre fiancé (e) tombe sur une photo de vous bébé ?
- Savez-vous ce qu'est le droit à l'image ?

#### Quelques conseils

- Ces questions, non-exhaustives, ont pour objectif de **faire émerger les représentations** des enfants. Les inviter à **s'exprimer spontanément** permet de faire un premier état des lieux de leurs idées et ressentis.
- Pour comparer et voir l'évolution des représentations des enfants au cours de l'atelier, **noter quelques-unes de leurs réponses** au tableau afin de pouvoir les réutiliser en fin d'atelier et permettre un retour réflexif.

### 2 Projeter le dessin animé et analyser le scénario

- Projeter au groupe le dessin animé une première fois pour un visionnage collectif.
- Décrypter ensemble le scénario du dessin animé à l'aide du tableau ci-dessous.

#### Quelques conseils

- Après un **premier visionnage** et des questions succinctes sur la **compréhension globale** de l'épisode (« Que se passe-t-il ? Qui sont les personnages ? Que font-ils ? »), un **second visionnage** peut être fait avant l'étape plus précise de **décryptage** afin de développer une **meilleure perception des détails et des étapes** de l'épisode, mais aussi d'éclaircir d'éventuelles **incompréhensions**.
- Faire le **lien entre le scénario et le vécu des enfants** permet de déclencher la parole et de confronter ces situations avec leur quotidien : « Et toi, tu as déjà rempli un formulaire en ligne ? », « Tu réponds à toutes les questions ? », « Tu aimerais qu'une photo de toi faisant la grimace se retrouve sur Google ? ».

## Dans les coulisses du scénario

| Problématiques abordées             | Éléments du scénario   | Questions associées  | Analyse  |
|-------------------------------------|--|--|--|
| Collecte de données personnelles    | Pour aller au club de lecture, Vinz doit s'inscrire en remplissant un formulaire en ligne avec plein de questions  | Pourquoi Vinz doit-il s'inscrire à ton avis ? Quels sont les avantages et les inconvénients de faire partie d'un fichier d'usagers ? | <p>Désormais, de plus en plus de fichiers contenant des données personnelles sont collectés. Ces fichiers permettent d'améliorer les services rendus (recevoir des informations intéressantes, suivre ses commandes, être prévenu d'un événement) mais peuvent aussi déboucher sur des sollicitations non souhaitées, voire être revendus.</p> <p>Dès lors, quand on vous demande de saisir des informations, il est important de peser le pour et le contre. Ai-je envie de faire partie de la base de données en question ? Souvent, l'inscription est obligatoire. Mais personne ne vous oblige à bénéficier d'un service.</p> <p>La même question se pose pour les cookies, ces programmes que l'on peut refuser facilement en paramétrant son navigateur mais qui permettent aussi de faciliter et personnaliser les services en ligne.</p> |
| Remplir un formulaire               | Vinz doit expliquer sur le formulaire d'inscription au club quels sont ses goûts personnels en musique et en lecture.  | D'après toi, pourquoi le club pose-t-il ces questions à Vinz ? Sont-elles utiles ?   | <p>Dans ce cas, le fait de connaître les goûts des membres du club en musique et lecture sera utile pour proposer des livres et des disques qui plaisent aux adhérents. C'est donc normal de poser la question.</p> <p>En revanche, bien souvent les questions posées ne sont pas légitimes. Pourquoi demander une adresse postale pour jouer à un jeu en ligne par exemple ? C'est en général l'adéquation entre les questions posées et les services proposés qui permet de décider s'il est opportun ou non de remplir une case.</p>  |
| Images de soi et identités en ligne | Lorsqu'il remplit sa fiche, Vinz n'ose pas dire ce qu'il aime vraiment et choisit la photo de lui où il bien peigné. Il fait semblant de lire « Madeleine de Prout ». Il veut faire sérieux. | Vinz ment pour se donner une image. Est-ce que tu penses que c'est une bonne idée ?  | <p>Vinz est sensible au fait de plaire. Sur le site des Destroy Boys il est fier d'afficher ses goûts musicaux mais là, il fait semblant d'écouter de la musique classique.</p> <p>En clair, il montre une image de lui qui lui semble correspondre à ce que l'on attend de lui.</p> <p>A l'âge où l'on se construit, expérimenter des personnalités diverses et variées est quelque chose de naturel. Mais la tromperie volontaire relève d'un autre processus.</p> <p>Ne pas dire la vérité peut aussi être une stratégie lorsque l'on estime que les données demandées ne devraient pas être livrées.</p> <p>En revanche mentir pour manipuler autrui n'est pas une bonne idée dans la mesure où ce n'est pas éthique, et rarement payant à long terme,</p>   |

|   |   |   |  |
|---|---|---|--|
|   |   |   | sur Internet comme ailleurs. Cela peut même constituer un délit dans certaines circonstances, par exemple si le mensonge est de nature diffamatoire.   |
| Traces  | Quand la secrétaire voit la fiche farfelue de Vinz, elle se pose des questions et vérifie sur un moteur de recherche qui est ce curieux personnage qui lit Marcel Prout et écoute le Boléro de Mozart | Sur le moteur de recherche, la secrétaire retrouve plein de vieilles images de Vinz, sur lesquelles il est ridicule. Comment cela se fait-il ? Qui a bien pu poster ces photos ? Vinz, sa famille, ses amis, un peu tout le monde ? | Si les photos sont sur le moteur de recherche, c'est forcément qu'elles ont été publiées un jour en y associant le nom de Vinz.<br><br>Qui les a publiées ? Souvent une photo envoyée à une personne circule et peut être publiée par quelqu'un d'autre. Il est très difficile de maîtriser les aventures et voyages d'une photo sur Internet.   |
| Réputation<br>Mémoire<br>informatique         | Les filles se moquent de Vinz en voyant les photos qui s'affichent comme résultat des recherches. Vinz tombe de la lune « Elle est sur Internet celle-ci ? »  | Pourquoi les filles rient-elles ? A ton avis, pourquoi Vinz est-il étonné de retrouver ces photos en ligne ?  | Aujourd'hui, la réputation de tout un chacun dépend aussi de ce qu'on peut voir et entendre dire de lui sur Internet. Même si Vinz a tout fait par ailleurs pour que ce groupe de filles (même Lou ☺) ait une superbe opinion de lui, si elles trouvent ensuite des informations peu flatteuses de lui en ligne, tout est à reprendre à zéro !<br><br>Dans ce cas, Vinz ne se souvient même plus avoir été pris en photo ou avoir mis en ligne certains clichés.<br><br>Alors que les gens ont la mémoire (plus ou moins) courte, Internet se souvient de tout ! Les photos publiées un jour restent ensuite accessibles pendant des années.   |
| Suppression de<br>fichiers<br>Droit à l'oubli | A la fin de l'épisode, Vinz essaie de gommer ses traces   | Penses-tu qu'il est possible d'effacer ce que l'on dit de toi sur Internet ?  | Peut-on supprimer des images publiées sur Internet ?<br><br>Oui, si elles ont été publiées sans autorisation. Tous les sites ou presque ont des services de signalement qui permettent de demander le retrait de telles images. Et s'ils ne les suppriment pas, la CNIL ( <i>Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés</i> ) peut intervenir. Le souci, c'est qu'entre temps, le fichier peut avoir été copié et peut être re-publié à l'infini.<br><br>En ce qui concerne le droit à l'oubli, pas de loi en la matière pour l'instant en France, mais la question est régulièrement posée en terme législatif. En Californie, les mineurs ont obtenu ce droit.<br><br>Si tant est qu'une telle loi soit techniquement applicable (ce qui est loin d'être évident), la notion de droit à l'oubli soulève des débats de fond. Le droit à l'oubli est-il compatible avec le devoir de mémoire ? Ne peut-il se transformer en droit au déni et amener à une déresponsabilisation des internautes ? |

### 3 Proposition d'activité

Repasser le dessin animé après ce travail de décryptage. Les enfants pourront ainsi avoir le plaisir de regarder l'épisode sous un nouveau jour. Puis, leur proposer ~~leur~~ cette activité :

#### Objectifs

- Identifier ce que les jeunes considèrent comme des images problématiques pour leur réputation.
- Les aider à se projeter dans l'avenir pour comprendre la problématique des traces.
- Valoriser l'écriture comme acte de création.

#### Matériel ou ressources nécessaires / Aucun

##### Déroulé de l'activité

- Créer deux types de petits groupes (5 enfants par exemple).
- Les groupes 1 se mettent à la place de Vinz. Leur mission : établir une liste du type de photos d'eux-mêmes qu'ils préféreraient ne pas retrouver indexés sur Google (Vinz les doigts dans le nez, en train de copier, tombant d'une balançoire)
- Les groupes 2 se mettent à la place de la secrétaire du club. Leur mission : établir une liste de photos de Vinz qu'ils ne devraient pas trouver en ligne.
- Confronter les positions des deux groupes (émetteurs et récepteurs).

##### Quelques conseils

- Lors du temps d'échange, **noter au tableau** quelques-unes des **idées des enfants** permettra de leur donner des **pistes de réflexion** et des **exemples** pour la suite de l'activité.
- Si nécessaire, préciser à nouveau qu'il n'est **pas question d'évaluation**. Chacun a le **droit de se tromper** et d'avoir son propre avis. Toutes les idées sont les bienvenues et seront discutées ensuite ensemble.
- Le travail en binôme favorise les **interactions** entre les enfants. Elle leur permet d'**échanger leurs points de vue**, de **comparer leurs réponses** et de **coopérer pour apprendre ensemble**. Un peu comme sur un site de travail collaboratif

### 4 Les messages clés à retenir

En fin d'atelier, demander aux enfants ce qu'ils ont retenu, si leurs représentations initiales ont évolué au cours de l'atelier, ce qu'ils pensent maintenant, ce qui a changé pour eux. Cette étape peut se faire aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.

Il est également possible de distribuer aux enfants cette courte liste de messages clés à retenir, à coller dans leur cahier, par exemple.

- Avant de s'inscrire quelque part, vérifiez que cela en vaut la peine.
- Quand vous remplissez un formulaire, ne donnez que les informations qui sont nécessaires. Seules les cases précédées d'un \* sont obligatoires. Si on vous pose de drôles de questions, passez votre chemin.
- Quand vous publiez des photos ou toute autre information, vous construisez votre réputation. Réfléchissez bien à ce que vous souhaitez montrer et dire de vous.
- Ce qui est en ligne peut y rester longtemps. Imaginez quel effet cela pourrait vous faire de retrouver des photos de vous aujourd'hui quand vous serez adultes.
- Pensez à taper votre nom sur des moteurs de recherche de temps en temps pour savoir ce qui est associé à votre nom.
- Il est possible de demander à ce que des photos de vous, publiées sans votre accord, soient retirées en les signalant aux sites / plateformes où elles se trouvent.
- Ceci étant, rien n'empêche techniquement ceux qui les ont de les republier encore et encore ou de les donner à d'autres qui le feront.
- Sur Internet, on peut se créer plusieurs identités, ou plusieurs images de soi qui ne reflètent qu'une partie de soi, ou sont imaginaires. Cela peut être amusant et intéressant mais peut aussi conduire à des situations compliquées si au final, on ne sait plus qui vous êtes.
- Les autoportraits – ou selfies - sont à la mode. Attention à ne pas diffuser de grimaces ou autres images peu flatteuses. Et sache que les poux adorent les séances photos où les cheveux se mêlent !

## 5 Autres ressources disponibles

### Tralalere

SERIE VINZ ET LOU SUR INTERNET

Episodes « **Remplir ou ne pas remplir un questionnaire** », « **Un blog pour tout dire** », « **Pseudo 007** »

PORTAIL [www.InternetSansCrainte.fr](http://www.InternetSansCrainte.fr)

En particulier l'espace 7-12, l'espace enseignants et la plateforme d'auto-formation.  
Et le jeu « **On a tous des droits et devoirs en ligne !** » sur le droit d'auteur et le droit à l'image

Ministère de l'éducation nationale

PORTAIL [eduscol.education.fr/internet-responsable/](http://eduscol.education.fr/internet-responsable/)

Et en particulier :

- [Connaitre et contrôler ce qu'on enregistre de vous](#)
- [Endiguer la collecte excessive](#)
- [Gérer ses profils et son identité](#)
- [Respecter la vie privée et le droit à l'image](#)